

à l'érection de notre maison, Nous devons cette justice aux différentes personnes employées à la construction de cet édifice de dire que nous avons toujours rencontré chez elles, la politesse et la courtoisie la plus constante.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, 100 enfants ont fréquenté notre classe, à divers titres, 31 ont été admis pendant l'année, et 38 se sont retirés ou ont dû cesser d'appartenir à l'œuvre. Tous à peu d'exceptions près, ont donné pleine satisfaction et ont montré qu'ils subissaient l'influence d'un maître qui connaît bien le cœur humain, et qui sait trouver les moyens d'en tirer partie ; aussi honneur à ce bon maître, et nos remerciements en conséquence. Il est à regretter que nous ne puissions faire autre chose pour lui ; mais Dieu saura bien récompenser en lui le zèle et le dévouement qu'il met envers nos enfants.

Vers la fin de l'année, et par suite de la prise de notre nouveau et vaste local, nous avons cru pouvoir accepter de nouveaux enfants, mais en petit nombre, en sus de nos enfants habituels ; ils sont désignés sous le titre *d'enfants protégés*.

Nos ressources ne nous permettent d'adopter et d'habiller qu'au nombre limité d'enfants. Aussi de temps en temps nous faut-il en refuser quelques-uns. Cependant, grâce aux dimensions de notre nouveau local, et au dévouement du maître, nous avons cru pouvoir accepter à l'école un certain nombre additionnel d'enfants à qui l'œuvre ne fournit que l'école ; ce sont là les enfants protégés. Ils reçoivent l'éducation, la protection et la surveillance de tous nos autres enfants ; en un mot il n'y a aucune différence d'avec les